

Chroniques	
	Associés

Regroupement d'associations de personnes touchées par une maladie chronique



Paris, 21/06/2010

La réforme des retraites : 15 millions de personnes oubliées

Le collectif Chroniques Associés rappelle au gouvernement qu'il existe en France 15 millions de personnes atteintes de maladie chronique**. Or ces dernières ont été complètement oubliées dans le projet de réforme des retraites.*

La légitimité de l'augmentation de la durée de cotisation repose sur l'augmentation de l'espérance de vie. Comment est-il possible d'avoir oublié que, du fait de **l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine, il y a et il y aura de plus en plus de personnes vivant de nombreuses années avec une maladie chronique ?**

Malgré leurs combats pour rester dans la vie active, pour décrocher ou conserver leur emploi, les personnes atteintes de maladies chroniques ont des parcours professionnels très variables, soumis à leurs nécessités de soins et à l'aggravation de leur état de santé. Certes, leur affection ne trouve pas forcément son origine dans la profession qu'elles exercent, mais pourtant toutes les personnes atteintes de maladies chroniques sont bien « usées » prématurément ! Entre les temps partiels imposés par la maladie et les passages en arrêt maladie voire en invalidité, les carrières professionnelles des personnes atteintes de maladies chroniques sont bien désavantagées.

Chroniques Associés invite le gouvernement à développer ses actions pour favoriser l'emploi des personnes atteintes de maladies chroniques, mais doit-il pour autant laisser sur le banc celles qui ne peuvent pas travailler plus de 40 ans ? Celles qui malgré elles vivent une carrière fractionnée ?

Les indemnités maladie ou invalidité engendrent déjà des conséquences financières sévères pour les personnes, le passage en retraite aggrave encore plus leur situation.

Pour une réforme qui tienne compte de l'ensemble des concitoyens, **Chroniques Associés demande :**

- **que le niveau de pension de retraite soit au moins identique à celui de la pension d'invalidité pour compenser les carrières professionnelles fractionnées par la maladie,**
- **que la substitution de la retraite à la pension d'invalidité n'intervienne que sur demande de l'intéressé** comme cela est déjà le cas pour ceux qui peuvent continuer à exercer une activité professionnelle partielle,
- **la suppression de la saisissabilité et de la récupération sur la succession de l'allocation supplémentaire d'invalidité et l'allocation supplémentaire personnes âgées,**
- **la prise en compte pour leur droit à la retraite de la situation d'« aidant »** pour les conjoints et les parents des personnes atteintes de maladies chroniques

Contacts presse :

Antoine Henry (AIDES) : ahenry@aides.org ☎ 06 10 41 23 86

Clémence Tourneur (AFSEP) : clemence.tourneur@afsep.fr ☎ 05 34 55 77 00

Marie Aude Sevaux (JSC) : jsc.mas@hotmail.fr ☎ 06 62 57 30 21

Romain Bonfillon (FNAIR) : romain.bonfillon@fnair.asso.fr ☎ 04 72 30 12 31

Jacques Le Disez (AFD) : j.ledisez@afd.asso.fr ☎ 01 40 09 68 03 et 06 73 47 03 00

Vous trouverez des informations sur les revendications des Chroniques associés sur www.chroniques-associes.fr

* Le collectif rassemble à ce jour : AFSEP, Amalyste, AIDES, la FNAIR, Jeunes Solidarité Cancer, Keratos, l'AFD, l'AFH. Chroniques associés est un collectif d'associations de personnes touchées par une maladie chronique. Notre objectif est de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux difficultés quotidiennes rencontrées par ces personnes malades.

** Cf Plan national 2007-2011 "pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques"